

## COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

### Action de contrôle annoncée MIDDELKERKE

#### Résultats

17/05/2010

**L'Agence alimentaire publie les résultats de l'action de contrôle "annoncée" dans la commune côtière de Middelkerke.**

**19 contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle de Flandre occidentale ont contrôlé 381 établissements du secteur de la distribution actifs dans la chaîne alimentaire.**

L'action a débuté le lundi 3 mai et s'est clôturée par un contrôle en soirée le vendredi 7 mai. Pendant cette semaine de contrôle, il y a eu une collaboration optimale avec la commune de Middelkerke.

Sur les 381 opérateurs contrôlés, 65 % font partie du secteur horeca (cafés, restaurants et cuisines de collectivités), 29 % sont du secteur de la distribution (points de vente fixes, boulangers, bouchers, grandes surfaces), et 6 % font partie du commerce ambulancier.

Dans 30 % des cas (114 opérateurs), un avertissement a été dressé. Ces établissements recevront un nouveau contrôle ('recontrôle') dans le courant des prochaines semaines. 12 établissements ont reçu un PV. Outre un recontrôle, ces opérateurs recevront aussi une proposition d'amende administrative. 1 établissement de l'horeca a fait l'objet d'une fermeture partielle immédiate.

C'est grâce notamment à la campagne d'information efficace de la commune de Middelkerke que les opérateurs étaient très bien au courant de l'action, et donc bien préparés. Dès lors, dans 67 % des établissements il n'a pas fallu prendre de mesures.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65  
Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

F.A.V.V.  
Food Safety Center – Kruidtuinlaan 55  
1000 Brussel  
Tel. 02 211 82 11

Meldpunt voor de consumenten :  
Tel. 0800 13 550  
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>



A.F.S.C.A.  
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique  
1000 Bruxelles  
Tel. 02 211 82 11

Point de contact pour les consommateurs :  
Tel. 0800 13 550  
Fax 0800 24 177

<http://www.afsca.be>